

L'atelier du Vieux Puits des Potiers du Panisel à Mons.

Par le Docteur F. DE BLOCK

Le site, où dès sa fondation aux temps fabuleux, prospéra la ville de Mons, conserve en son terrain profond, d'abondants vestiges dont certains sont les témoins incontestables de son occupation première.

En maints endroits de cette très ancienne place forte, des fouilles occasionnelles, ont mis fortuitement en évidence ce fait, qui n'a suscité aucune étude d'ensemble. Ceci est d'autant plus surprenant, que dans les collections particulières autrefois rassemblées par les —« Amateurs »— de la région, aussi bien que dans les réserves inexploitées des collections publiques, on dénombre des pièces fort honorables, dont la plupart sont retournées à l'anonymat et qui ont la prétention d'avoir été exhumées à Mons, ce qui échappe à toute vérification.

La prospection systématique du sous-sol d'une ville qui eut de nombreux avatars au cours des siècles, est une tâche de longue haleine. Ses exigences sont impérieuses : Il faut de toute nécessité, résider dans la Ville, être prompt à saisir toute occasion favorable à s'instruire, honorer la puissante corporation terrassière, sans l'informer trop précisément de la valeur intrinsèque de ce que l'on cherche, et proportionner ses gracieusetés, en fonction des renseignements que l'on vous procure et plus encore des facilités d'accès que l'on vous accorde sur les chantiers.

Moyennant quoi, vingt ans de ces expéditions urbaines vous mettront peut-être en mesure de produire le résultat global de vos observations et de leur recoupement. Vous disposerez à leur appui, d'une documentation sûre et de première main, de provenance certaine, excluant du lot tout ce qu'il vous eut été loisible d'acquérir, pour enrichir ou corser vos séries, si vous eussiez été non pas un préhistorien, mais plus communément un Collectionneur de silex taillés.

En ce qui me concerne, je n'ai pu produire ma contribution que le 18 Mars 1949. Je l'ai offerte à mes excellents collègues naturalistes de Mons et du Borinage, estimant que les érudits d'une ville qui nous est chère, sont en droit d'être les premiers informés de ce qui pourrait ajouter à son lustre.

Cette étude a paru dans le Bulletin de la Société des Naturalistes de Mons et du Borinage Tome XXXII, Bulletin 3 —« *La première étape du passé de Mons* » —

Je résume ci-après les principaux enseignements de cette communication en l'allégeant de toutes les considérations locales qui l'agrémentent.

Il va sans dire qu'à l'aube des temps historiques, la colline de Mons était autrement accidentée qu'elle ne l'est à présent. Ainsi nous l'a transmis la tradition, nous le rappelle le toponymie et le vérifie l'examen des coupes du terrain. L'abrasion progressive des éminences adventices de la butte et le comblement des ravinements se doit tout autant au ruissellement continu des eaux qu'à l'artifice des hommes.

De nos jours, l'altitude du cône tronqué d'où s'érige le beffroi est très exactement à 78 Mètres au-dessus du niveau de la mer, la butte de Mons domine la plaine environnante d'une hauteur modeste de 48 mètres, bien qu'il y paraisse davantage. Le confluent de la Trouille et de la Haine est à la côte 30 nettement en-dessous de celle d'autrefois.

Le sous-sol de Mons est remarquablement homogène, il est constitué de sable glauconifère yprésien richement aquifère. Ce cône de sable est posé sur une puissante assise d'argile bleue yprésienne tout-à-fait imperméable, pendant au Sud vers la vallée de la Trouille. Ce banc d'argile continu sépare les sables yprésiens des sables landeniens sous jacents, et interdit à la nappe phriatique d'y pénétrer. De sorte qu'à Mons les émergences ou sources véritables surgies des sables furent toujours présentes, surtout au flanc sud de la colline. Les sources se sont tariées dans la mesure où le réseau souterrain d'évacuation fut étendu et que des puits particuliers épuisèrent la nappe jadis autrement abondante.

Le point d'émergence des sources de Mons se situe approximativement vers la côte de niveau 45.

Parmi ces émissaires, aujourd'hui taris et disparus, même de la mémoire des hommes, il en est un qui, paraît-il, fit longtemps bonne figure. La Seuwe pour l'appeler par son nom, avait un cours sinueux et un débit variable. Ses eaux étaient grossies de celles d'affluents plus modestes dévallant du Mont Saint Jean et du Mont Escouvet, dont il ne reste que les appellations d'origine, leurs terres ayant servi à élever le rempart. Ce n'est que tardivement au XIII^e siècle qu'on s'avisait de mettre un terme aux fredaines de ce grand collecteur coulant à ciel ouvert à travers la cité. On le remplaça par une canalisation souterraine.

La Seuwe prenait origine à la côte 55 au versant Sud-Est, elle coulait dans un ravin à pic et sa pente était rapide. Après quelques sinuosités, dont le fil se retrouve dans le tracé tourmenté de quelques anciennes rues, cette rivière tournait court à angle droit à la côte 45, nul n'en pourrait dire la raison. A partir de ce point et en pente plus douce elle empruntait le tracé actuel de la rue d'Havré, et en droite ligne allait s'épandre dans les eaux dormantes qui ceinturaient la ville.

Lorsqu'on modernisa les égouts de la Ville de Mons le grand collecteur de la Rue d'Havré qui est la conduite principale drainant la moitié des autres, fut nécessairement installé et enfoui dans les terres rapportées

ayant servi à combler le lit de la rivière, sans que la sole du radier en atteignit le fond, ce qui se vérifia être une erreur technique.

En mai 1944, de puissantes attaques aériennes dévastèrent tout ce quartier de la ville et démantibulèrent toutes les canalisations. Les eaux résiduaires divaguaient et se cherchaient une voie. Tout naturellement elles reprirent leur cours profond antérieur, suivant le thalweg de la Seuwe.

Pour remédier aux infiltrations pernicieuses, qui envahissaient toutes les caves du quartier et étaient incoercibles, il fallut procéder au remplacement du grand collecteur de la rue d'Havré sur une longueur de 85 mètres

Ce travail indispensable ne put être entrepris qu'en août 1948 et j'en suivis assidûment les péripéties. Comme il avait été judicieusement décidé d'abaisser le radier de 50 centimètres, pour accentuer la pente et favoriser l'écoulement, il était certain que les fouilles projetées entameraient au plus profond de la tranchée un lit de rivière, vierge de tout remaniement antérieur, ce qui garantissait l'authenticité et exaltait l'importance de ce qu'on y pourrait découvrir et prélever.

La récolte dépassa mes prévisions les plus optimistes par son abondance et sa diversité. De son examen forcément sommaire et incomplet, faute d'assistance et de moyens matériels, il est néanmoins possible de conclure que les vestiges retrouvés : Silex, instruments en os, poteries, os métallisés en fonderie etc., etc., s'apparentent étroitement à ce que l'on trouve dans une des occupations du Fort Arrouart dans l'Eure, aux temps énéolithiques. Bien entendu, une discrimination s'impose, toutes les industries antérieures ont laissé des traces et il est de nombreux objets très certainement postérieurs.

Le recensement, l'identification et la comparaison de cette collecte composite lève quelques incertitudes, mais laisse néanmoins dans la plus parfaite obscurité, quantité de problèmes qu'il serait présomptueux de vouloir éclairer avec ses seules lumières.

Toutefois, la simple observation de la tranchée de la Seuwe, à son terme, rue d'Havré, face à l'immeuble numéroté 81, soit à la côte d'altitude 38,30 et à 1,80 m. de profondeur m'a fait reconnaître indubitablement en cet endroit, un fascinage en position horizontale, sans le moindre pendage. Cet entrelacement de branches de coudrier et d'autres essences à feuilles caduques était transfixé par des branches de la grosseur de l'avant-bras et par des silex de forme oblongue, fortement patinés et qui, aux temps antérieurs, ont pu servir de pics. De gros fragments de rognons de silex, posés par dessus les fascines, tenaient en place le dispositif.

Sous le fascinage, on reconnaît une couche noirâtre, farcie

d'écaillés de noisettes et riche en débris variés, paraissant fort anciens : des fragments de poterie noire, des débris de repas, notamment des crânes de jeunes bovidés.

Il est d'ailleurs constant qu'en ce lieu on exhume du sol des squelettes d'animaux. Sans doute est ce pour cette raison que la rue qui débouche à cet endroit rue d'Havré s'appelle la rue de la Biche, nom qu'elle emprunta à une hôtellerie fort ancienne.

Quelle que soit l'antiquité de ce travail, dont les traces peuvent être relevées, de chaque côté de la tranchée, il tombe sous le sens qu'à une certaine période de l'histoire, ici, les eaux furent étales. Cette donnée capitale coïncide d'ailleurs avec mes précédentes constatations de 1936, rue de la Grande Triperie.

Partant de ce fait positif, il est devenu possible de s'efforcer d'en tirer parti, au flanc des diverses collines qui circonscrivent le bassin de la Haine et de la Trouille.

Pour vérifier la réalité de cette déduction, je n'eus de cesse, de retrouver in situ, les traces d'une occupation similaire au pied du Mont Panisel, dont les pentes sont exposées en plein Sud.

Le site qui me parut le plus propice à des investigations dépend grosso modo du site de l'Ermitage, je l'ai appelé le site du Vieux Puits, pour éviter toute confusion. Il se trouve exactement situé aux lèvres ouest de l'évasement du vallon du Ri du Sergent, modeste cours d'eau affluent de la Trouille.

Les deux collines, le Panisel (85 mètres) et le Bois de Mons (105 mètres) qui barrent l'horizon Nord de Mons, au delà de la vaste vallée de la Trouille ont une autre composition stratigraphique que la butte de Mons. Elles ont conservé par dessus leur manteau de sable yprésien deux assises d'origine marine, tellement rare en surface en Belgique qu'elle ont reçu comme marque d'origine précisément ce nom de Panisélien. Les deux couches, comportent des sables glauconifères et des grès : les uns, à cassure lustrée et les plus profonds à cassure grenue, riches en impressionnants fossiles, qui durent de tout temps être recherchés. Ces bancs se sont toujours prêtés, le plus facilement du monde, à une exploitation intensive, les cassures des grès sont amorcées par des joints horizontaux et le débitage est à la portée de tous.

Les assises paniséliennes qui n'ont guère d'épaisseur pendent l'une vers l'autre pour former une sorte de synclinal, dont le thalweg correspond au lit du Ri du Sergent qui lui est sous-jacent.

C'est dans les alluvions de cette fort modeste rivière, à coup sûr fort ancienne, qu'en 1921, M. Jean Houzeau de Lehaie découvrit un abondant assortiment de silex grossiers de fortes dimensions, à patine rugueuse et uniformément blanche. A la cassure, le dit silex se démontre être du grès de Spiennes, et non du silex de l'assise des rabots de Saint-

Le site du Vieux Puits est tout proche de cet endroit, exactement au débouché du chemin de ronde du Panisel, conduisant au Château de l'Ermitage. Ce site est bordé par le très vieux chemin, reliant Mons à Hyon, et se prolongeant vers Spiennes au travers les prairies. Paul Heupgen prétendait et non sans raison que ce chemin n'était que le résidu d'une piste préhistorique de toute première importance. Ce chemin est d'ailleurs considéré comme romain d'origine, tout au moins à partir du lieu où brusquement la Voie romaine tracée en droiture depuis Bavay s'arrête court au pied du Bois de Mons, ceci est tout au moins extraordinaire pour une voie romaine de cette importance.

Le hasard n'accorde ses dons qu'à ceux qui l'assistent. Ce n'est pas sans raisons que j'interrogeai assidûment le site du Vieux-Puits.

Vers la mi-juin 1949, préoccupé de découvrir la corrélation des habitats ripuaires de la vallée de la Trouille, j'avisai deux terrassiers qui achevaient de creuser les fondations de leur future maison, dans une parcelle de terrain, à front du vieux chemin d'Hyon, précisément à l'altitude 36 qui me paraissait la plus instructive.

J'eus la satisfaction de constater l'exactitude de mes prévisions. Une fosse carrée de 5 mètres de côté avait été creusée à 2,80 m. de profondeur.

Elle présentait, sur ses quatre parois, une large bande de terre noirâtre de 40 centimètres de hauteur, argilo-sableuse et de plus en plus compacte au plus profond de la fosse. La couche noire paraissait d'origine alluvionnaire et farcie d'objets, sans trace de bois fossilisés ou de fascinages. Les 2,40 m. de sable susjacent à la terre noire était banal. Immédiatement sous la couche noire alluvionnaire on trouvait du sable jaune à grains fins fortement imbibé d'eau et non remanié. Ce sable pleistocène était celui d'un ancien rivage ourlant le pied du Panisel, et constitué par les apports venus des pentes.

Les ouvriers s'affairaient à racler le fond de la fosse pour la débarrasser des restes de la terre noire compacte qui empêchait les eaux pluviales de s'épuiser dans les sables. S'ils n'eussent procédé à ce travail leur fosse eut été bientôt une cuve étanche sur 40 cm. de hauteur.

Il me parut superflu d'extraire de la couche noire quoique ce soit, aussitôt que les ouvriers, intéressés à mes recherches m'eurent obligéement appris que dans les déblais qu'ils avaient conservés en dépôt à proximité, pour amender leur futur jardin, je trouverais, au delà de ce que je pourrais emporter, des os, des silex et des cailloux et même tout un jeu de boules en argile !!!

C'était plus que je n'en désirais. Il en était rigoureusement ainsi. Les déblais de la fouille avaient été disposés avec un tel soin, que les 25 m. carrés de terre noire soit une dizaine de mètres cubes recouvraient le tas comme d'un manteau.

Ce terreau noir n'était pas uniformément consistant. On y reconnaissait les débris d'une sorte de radier d'argile de 10 centimètres d'épaisseur qui, à l'avant, portaient des empreintes de paille ou de graminées et au revers étaient enfarinés de sable jaune pleistocène de l'ancien rivage. Dans le magma sablo-argileux on trouvait en effet des os plus ou moins utilisés, quelques silex taillés dont certains semblables à ceux du Ri du Sergent, des plaques plates ou vaguement polygonales en grès panisélien et enfin des globes de terre compacte ainsi que des débris de poterie non cuite, des bords de vase festonnés ou non de toute épaisseur. On trouvait en abondance des sphéroïdes en silex et quelques-uns en grès fort énigmatiques, des polyèdres en craie à facettes planes, le tout profondément inclus dans la glaise la plus compacte y compris quelques fragments d'ardoise fortement encochés.

A la coupe certains globes argileux étaient homogènes mais la plupart ne l'étaient pas. Par suite de la diversité des teintes aussi bien que de la consistance, il était aisé de se rendre compte qu'en réalité, cette sphère n'était autre chose qu'un vase, en poterie non cuite et grossière, dont le creux avait été comblé et colmaté par les dépôts alluvionnaires d'une brusque inondation, qui avait élevé pour une fort longue période l'étiage des eaux palustres du golfe de Mons.

Il n'est pas impossible qu'un géologue puisse indiquer les raisons de ce cataclysme local et en fixer la date approximative et la durée. A cet égard l'examen des tests qui abondent dans ces alluvions y compris le creux des vases pourra lui servir de témoins. Son attention pourra également se porter sur les empreintes végétales et sur les pollens.

Cette étude pourrait se faire aussi longtemps que les parcelles contiguës à celles où fut creusée la fosse ne sont pas irrémédiablement saccagées. Il est à présumer qu'on y fera des constatations identiques à celles dont il ne me reste plus qu'à donner sommairement le détail.

Relevé sommaire des objets divers trouvés in situ au site du Vieux Puits. Directives pour leur interprétation.

1 — Vestiges de Poteries.

J'ai exposé plus haut la forme sous laquelle apparaissait la poterie envahie par les eaux. Les sphères les plus importantes, sont hautes de 40 centimètres. Il en est de 12 centimètres. Pour dégager l'urne de la gangue qui l'enrobe, l'intervention des spécialistes s'impose. Le pôle inférieur de certains de ces globes adhère à un grès plat sur lequel il était posé, sur le radier imperméable de l'atelier. Certaines de ces urnes ont des bords festonnés éversés en dehors. La confection de ces festons ne se faisait pas

au pouce mais par l'artifice, à l'aide d'une forme en os soit la concavité d'un cotyle d'omoplate ou d'un osselet du tarse.

J'ai remarqué certaines de ces formes, demeurées en place, comme si le vase était en finition au moment imprévu de la crue qui recouvrit l'atelier.

La pâte de cette poterie est noire et lissée m'a-t-il semblé. Sa composition ressemble à celle de la poterie de Spiennes, y compris les inclusions de liant que celle-ci comporte.

Un fragment de poterie ne se peut confondre avec un copeau d'argile ou de terre plastique, retiré du sol où il séjourna dans les mêmes conditions. Le temps de délitement d'un morceau de poterie, sous un courant d'eau vive, excède toujours celui d'un fragment d'argile n'ayant subi aucun lissage. Certes la confusion est facile mais ceux qui ont fouillé le fameux atelier du Camp Romain à la Panne sous la sage direction de notre regretté collègue E. Rahir, sont peut-être moins que d'autres exposés à commettre deux erreurs également pernicieuses : celle de voir de la poterie où il n'y en a pas — ce que d'autres auront loisir de corriger — et celle de ne rien consentir à voir, là où il y avait quelque chose, ce qui est irrémédiable.

Il faut des connaissances fort avancées en céramique, et de nombreux essais de laboratoire, pour identifier, avec certitude une poterie, surtout lorsqu'elle pourrait être néolithique, voir même un peu moins ancienne.

Je tiens des échantillons à la disposition des spécialistes qui voudraient élucider cette question.

2 — *Globes de terre plastique.*

J'avais entrevu dans les déblais profonds de la tranchée de la Seuwe à Mons des sphères d'argile, de teinte sombre, tranchant sur les tons plus clairs des sables de ruissellement, en stratifications entrecroisées. Ces sphères avaient donc jadis été entraînées de la surface par les eaux.

Je n'en compris la signification réelle qu'en retrouvant dans les déblais de l'atelier du Vieux Puits des globes en terre plastique absolument similaires.

Il ne peut s'agir d'autre chose que de terre à modeler, préparée en une sorte de pâton, que les poings et les doigts du potier, auront tôt fait de façonner en vase, comme le font encore d'habiles artisans au cœur de l'Afrique.

La pâte de ces sphères m'a paru de composition analogue à celles des urnes, non cuites mises à sécher.

Cette terre à modeler garde encore sa plasticité. En l'humectant sans excès et en s'y appliquant il est possible, et je m'en suis assuré, de fabriquer une urne fort primitive. Elle sèche sans retrait par suite de la composition de la pâte, et à la flamme d'une lampe à souder, elle cuit admirablement et prend la coloration rougeâtre des poteries de l'âge du fer.

3 — *Silex Taillés*

J'ai trouvé dans les déblais des sables superficiels de la fouille quelques silex taillés néolithiques classiques et quelconques.

Dans les sables qui devaient être au contact de la couche noire, mais ceci demande vérification, j'ai récolté un outillage décrit plus haut analogue aux silex trouvés dans les alluvions du Ri du Sergent.

4 — *Silex et autres pierres de forme sphéroïdale*

Ces pierres que l'on trouvait couramment autrefois au Panisel furent décrites dès 1847. On leur attribuait plusieurs usages possibles mais assez généralement on les considérait comme des percuteurs.

Une étude comparative reste à faire à ce sujet.

Emile de Munck avait distrait de ses séries une de ces pierres sphéroïdales, portant à la fois des plages ou facettes lustrées ou polies atelrnatives avec d'autres zones minutieusement piquetées ou esquillées, comme on voudra l'entendre. Cette sphère l'intriguait vivement, ne pouvant donner une explication satisfaisante de cette usure disparate.

Je retrouvai des pièces moins parfaites, tout aussi énigmatiques. Mais ce me fût une violente surprise de trouver ici du même coup tout un assortiment de ces objets, à tous les stades de leur usure le tout encastré dans de la terre plastique

A n'en pas douter ces silex avaient du jouer leur rôle dans la préparation ou le malaxage de la pâte, soit pour la rendre plus ductile, ou mieux, pour y incorporer d'imperceptibles esquilles de silex qui sont indispensables dans toute pâte, pour en modérer le retrait et, lors de la cuisson, lui conserver ses formes.

Ce rôle est d'autant plus évident que l'on trouve dans des conditions identiques des polyèdres de craie, qui eux aussi furent incorporés à la pâte; on sait que l'appoint de calcaire au liant est indispensable pour toute poterie devant être cuite à basse température.

On se rend parfaitement compte du double aspect des sphères les plus longtemps employées. Le polissage de certaines facettes est du à l'action des sables humides. Le piquetage est l'effet du frottement mutuel des silex bruts ou taillés, lors du malaxage de la pâte. Il est vraisemblable que cette opération préalable se faisait dans une sorte de fosse, tapissée de gros silex à arêtes vives. Ainsi pourrait on expliquer les piquetés insolites de certaines arêtes de gros silex que l'on retrouve dispersés en surface de nos sites néolithiques de toute la région d'alentour (1).

(1) La trituration du mélange se faisait avec des os longs. J'ai retrouvé à Mons quantité d'os longs emplis dans tous les sens par les traits doubles qu'inscrivent les aspérités du silex. Ces os ont acquis un lustre qui les distingue des autres pour avoir été usagés dans du sable et de l'eau.

La valeur indicielle de telles sphères, trouvés dans un champ est précieuse. Elle témoigne à coup sûr, de la stabilisation d'un habitat puisqu'en cet endroit on fabriquait de la poterie aux usages domestiques du moins la logique permet de le prétendre.

Il conviendrait je pense de sortir du lot composite des pierres sphéroïdales, celles dont je viens d'évoquer l'usage et qui se reconnaissent à la coexistence de trois caractères exclusifs.

1° Tendance à la sphéricité des profils, émoussement de toutes les arêtes vives.

2° Facettes frustes ou polies, généralement convexes.

3° Facettes portant un guillochis de piquetages.

Cette triade est suffisamment explicite, pour ne plus s'y tromper.

Afin que dans notre esprit, des objets aussi nettement définissables par des caractères qui leur sont propres, prennent consistance, il conviendrait de leur donner un nom suffisamment évocateur qui plaise à la mémoire.

Je verrais avec faveur ces pierres sphéroïdales être appelées des *Monsines* ce qui est une sorte d'appellation d'origine.

5 — Ossements

J'ai trouvé dans les déblais quantité d'ossements qui ne sont pas des débris de repas mais qui, pour la plupart, répondent admirablement, sans autre accommodation, à leur emploi en poterie.

Certains de ces os longs, plats et courbes ont servi de lissoirs.

D'autres ont servi de poinçons ou de stylets.

D'autres, dont il a été question plus haut, ont servi à donner forme et courbure à des bords de vases festonnés.

D'autres enfin, ont pu servir à galber. Ce devait être là le rôle d'une dent de sanglier fort lisse, que j'ai retrouvée encastrée dans l'argile plastique avec d'autres fragments d'os longs, aux courbes harmonieuses.

On sait que l'attribution d'un os, à l'une ou l'autre espèce animale est difficile et toujours sujette à caution. A fortiori, en est-il ainsi pour ce qui concerne l'exacte appréciation de son antiquité.

6 — Coquilles

On trouve des tests de coquilles marines *Ostrea* dont certaines sont fossiles. L'épandage des détritiques de la ville de Mons a couvert nos champs d'écailles d'huîtres, gobées par nos contemporains. Ce n'est pas de celles-ci qu'il paraît s'agir ici, pour celles que l'on trouve enrobées au plus profond de la terre plastique. Je confesse que la distinction est toujours contestable et le plus souvent âprement contestée.

7 — *Ardoises*

Il en va exactement de même des fragments de schiste et d'ardoise abondants sur nos champs, et dont certains affectent des formes si classiques qu'elles en imposent. D'autant plus que le même coup de pelle heureux ramène à la fois un silex de petite dimension bien taillé avec un de ces pseudo-instruments en ardoise. Si je le mentionne ici c'est pour que l'on note que les fragments d'ardoise dont il est ici question, ont été trouvés in situ encastrés dans l'argile plastique. Leurs bords sont doucement amincis ou portent trace d'encoches, ces ardoises ont du servir à désengluier les mains des potiers et à nettoyer les lissoirs.

Il n'est pas impossible que l'on ne trouve un jour, une méthode d'examen qui permette d'évaluer correctement l'ancienneté du débitage d'une ardoise.

8 — *Pierres supports de forme plate*

Je ne sache pas que de tels objets aient jamais retenu l'attention des chercheurs. Je souhaite que la constatation certaine de l'emploi de ces pierres plates de toute nature et de toute origine, éclaire ceux qui n'ont pu manquer d'en trouver éparées à la surface des champs sans s'expliquer la raison de leur présence.

Les grès paniseliens mieux que tous les autres se prêtent à servir de support, ils ont de plus l'avantage d'être plus légers.

CONCLUSIONS

On est en droit d'affirmer, qu'à une époque fort ancienne une brusque crue des eaux, envahit un atelier de poterie non cuite mise à sécher, sur un rivage au pied du versant sud du Mont Panisel à Mons.

Quantité de questions demeurent en suspens, ne serait-ce que l'approximation de l'époque.

Quelle est l'exacte extension de cet atelier ?

Cette poterie non encore cuite devait-elle subir ultérieurement l'épreuve du feu ?

Cette poterie est-elle semblable à celle de Spiennes, retrouvée en débris dans les puits ?

Pour ce qui me concerne je me tiens pour satisfait d'avoir livré aux spécialistes les données de base, dont ils sont plus qualifiés que je ne le suis, pour avancer nos connaissances.

